



## Règlement / Reprise du Lundi 22 juin

### Accueil de tous les élèves :

Le Président de la République a annoncé dimanche soir que « les crèches, les écoles, les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin, **tous les élèves de manière obligatoire** et selon les règles de présence normale. »

Après étude du nouveau protocole, **l'école est en mesure d'annoncer qu'elle pourra accueillir tous les élèves déjà scolarisés, tous les jours de classe.**

Toute absence de l'élève devra donc être justifiée auprès de la direction de l'établissement.

Entrées et sorties : règles identiques à celles en place depuis la réouverture de l'école.

**L'accès aux bâtiments est interdit à tous les parents.** Pour tous, l'entrée se fera par le portail à vélo. Les parents d'enfants d'élémentaire laisseront leur(s) enfant(s) au portail à vélo. L'enfant se rendra seul à sa classe. Les parents de maternelle suivront le fléchage au sol sur la cour et laisseront leur(s) enfant(s) rejoindre leur enseignante à la porte des halls. **Le port du masque pour les parents sera obligatoire à partir du portail à vélo.** Les adultes sortiront par l'ancien portail d'entrée.

Pour la sortie, les parents suivront le même fléchage que le matin et s'arrêteront à une marque au sol (point orange) Ils attendront la venue de leur(s) enfant(s). Les enfants de CE2 et CM qui quittent seuls l'établissement à pied ou à vélo, seront envoyés après la sortie de tous les parents.

### Garderie :

La distanciation physique d'un mètre pour les élèves du primaire limite le nombre de places disponibles. **La garderie ne sera donc ouverte qu'aux familles qui n'ont pas d'autres moyens de garde.** Nous comptons sur l'esprit de solidarité de la Communauté éducative.

Le protocole impose le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels. De ce fait, **la garderie finira plus tôt le soir** pour permettre la mise en place du protocole.

Les horaires seront les suivants : 7h30 – 8h30 et 16h45 - **17h45**

**Les parents signaleront leur arrivée en frappant à la fenêtre du local Garderie côté Madelon.** Le personnel de la garderie fera entrer et sortir l'enfant concerné.

### Restauration

**Depuis début juin, aucune nouvelle inscription ne pourra être prise en compte.** Les familles non inscrites devront s'organiser pour récupérer leur(s) enfant(s) le midi. Pour tout problème rencontré, le signaler en mairie.

Le fonctionnement du restaurant scolaire mis en place depuis la réouverture de l'école perdure :

- 11h30 – 12h 30 : repas des maternelles puis couchage pour la sieste.
- 12h15 – 13h15 : repas des élèves du primaire

Pour les élèves déjeunant à la maison, sortie à 12h00 et retour pour 13h30.

## Mesures sanitaires

**Chaque élève apportera sa bouteille d'eau ou sa gourde pour la journée.**

Equipement : Pour le lavage des mains, du savon sera à disposition des élèves, en classe et dans chaque sanitaire. Pour s'essuyer les mains, du papier à usage unique sera disponible. Des produits spécifiques à la désinfection seront utilisés.

### **Les mesures déjà mises en place seront poursuivies :**

#### **→ lavage des mains à l'eau et au savon :**

- A l'arrivée à l'école lors de l'entrée en classe,
- Avant et après la récréation,
- Avant et après le repas,
- Avant le départ à la maison,
- Après avoir toussé, s'être mouché ou avoir éternué.
- Après le passage aux toilettes

#### **→ distanciation physique :**

- Un cheminement d'arrivée, de départ et des déplacements internes est élaboré afin d'éviter autant que faire se peut tout croisement de groupes d'élèves.
- Les groupes auront des récréations distinctes et des espaces séparés.

#### **→ en classe :**

- En primaire, le mobilier est disposé tel que la distanciation physique entre chaque enfant soit respectée.
- L'élève pose son cartable au pied de sa chaise et son vêtement au dossier. Le portemanteau n'est plus utilisé ni les sous-mains.
- **Le matériel personnel est obligatoire.** Pour les maternelles, il sera fourni par les enseignantes. Il ne pourra pas y avoir de prêt de matériel de classe ni entre élèves.
- Les cahiers, les fiches ne pourront être corrigés. Toute correction sera collective.

#### **→ Récréation :**

- Les récréations seront séparées par niveau dans le temps et géographiquement.
- Certains jeux collectifs seront de nouveau autorisés : ballons, vélos...

#### **→ Aération/Désinfection :**

- Les classes seront aérées avant l'entrée en classe, aux récréations, le midi et en fin de journée. De plus, nous disposons d'une ventilation mécanique.
- Chaque soir, classes, sanitaires, parties communes seront désinfectés.

#### **→ Moyens de protection**

- Chaque adulte disposera d'un masque réglementaire et de gel hydroalcoolique.
- Pour les enfants, le masque est interdit en maternelle et non recommandé en élémentaire compte tenu des risques de mauvaise utilisation. Toutefois, si votre enfant en élémentaire doit en porter pour des raisons de santé (fournir un justificatif médical), il vous appartient de le lui fournir.

## **Enseignement et continuité pédagogique**

Le fait que la présence de l'élève soit obligatoire à compter du lundi 22 juin, **l'équipe enseignante arrêtera de mettre le travail en ligne sur le site de l'école.**

**En cas de problème sanitaire, d'arrêt maladie d'un enseignant, de personnels, le chef d'établissement se réserve le droit de ne plus assurer l'accueil d'une ou plusieurs classes.**

Toutes les règles sanitaires exigées par le ministère seront mises en place afin de limiter la propagation du virus. Malgré cela, l'école n'est pas en mesure de garantir un risque zéro.

*Le protocole sanitaire édité par le Ministère de l'éducation nationale est consultable sur le site de l'école.*